



La Préfecture de Police au cœur des grands événements



Oct 2017



Sommaire

I. La préfecture de police, une force humaine qui gère des dizaines d'événements au quotidien.

II. Retex sur deux grands événements : COP 21 et EURO 2016

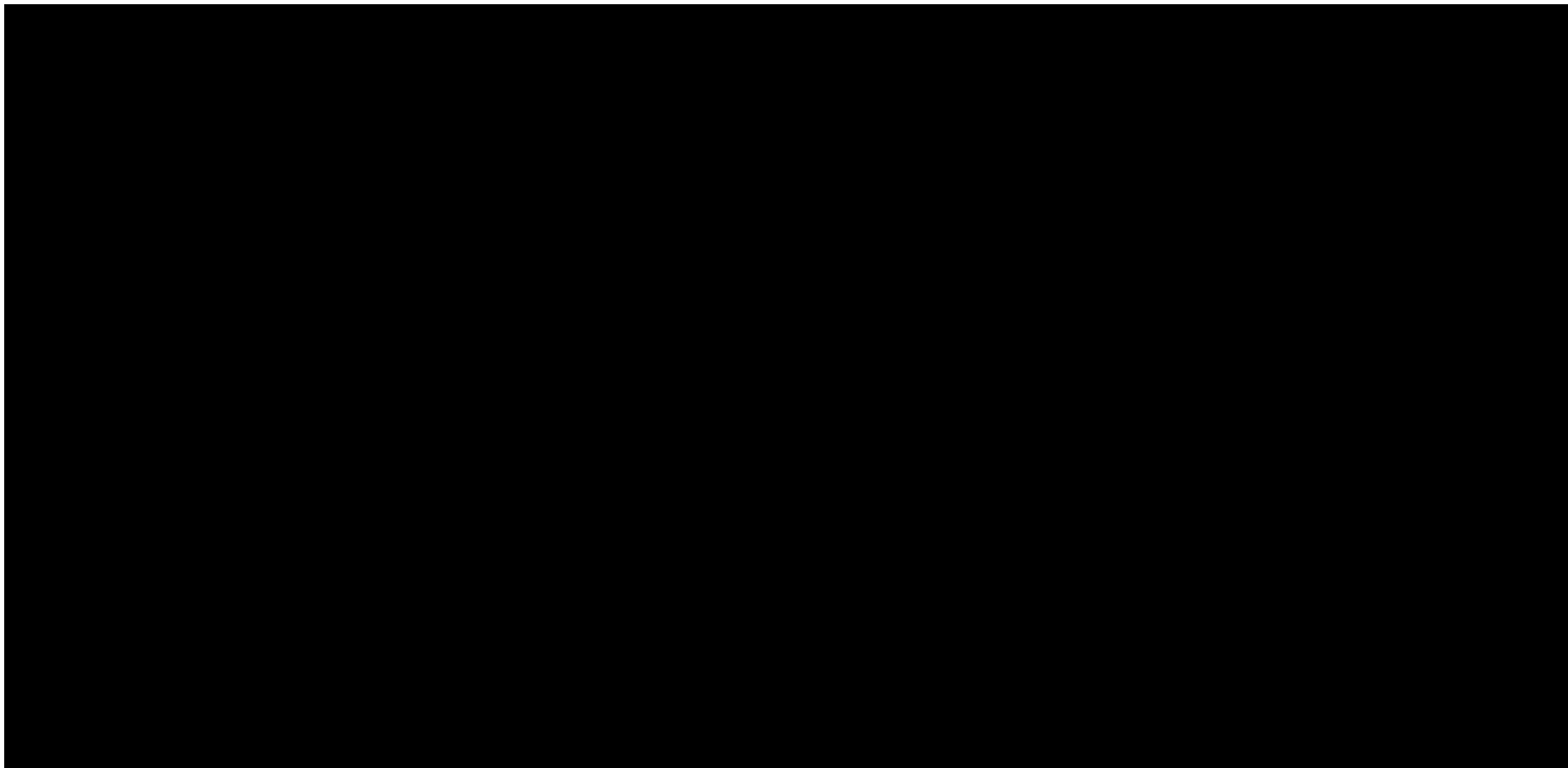
III. Le défi des Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris en 2024



I. La préfecture de police, une force humaine qui gère des dizaines d'événements au quotidien

- Une institution bicentenaire, depuis 1800, installée au cœur de Paris sur l'Ile de la Cité
- Une autorité unique : Le Préfet de Police
- Un territoire dense : La police d'agglomération (6,4M d'habitants)
- 43.856 fonctionnaires, dont 27.430 policiers et 8.053 sapeurs-pompiers
- La force du modèle intégré et d'une diversité de métiers







Une expérience quotidienne de la gestion d'événements très divers (bilan 2016)

- Capitale au rayonnement international, **siège des institutions et des ambassades**, Paris accueille chaque année **6 500 manifestations et événements festifs ou sportifs**.
- **L'ordre public**, avec la protection des institutions, constitue un enjeu essentiel dans une démocratie, **tout en garantissant le droit de manifester, la sécurité des participants et des riverains** tout en perturbant le moins possible la vie quotidienne.
- Ces missions d'ordre public sont supervisées depuis **la permanence H24 du cabinet du Préfet et le centre d'information et de commandement de la préfecture de Police** (géré par la DOPC)



Une activité soutenue, en augmentation constante

- **2 260 916 appels au 17 police-secours** => 515 711 interventions de police.

- **1 445 424 appels 18/112** => 450 510 interventions de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris dont 80 % de secours à victimes et 3% de feux : **27 518 personnes sauvées** (hors incendies). 182 personnes sauvées de la noyade.

- **5 178 opérations de maintien de l'ordre** dont 2 456 manifestations revendicatives (et notamment 450 inopinées). 1001 services d'ordre pour des événements sportifs, festifs, culturels ou des cérémonies et 1066 voyages officiels,

soit 7 245 événements encadrés en 2016 (19/j)



II. Retex sur deux grands événements : COP 21 et EURO 2016

. Une définition technique

Les **grands événements** planifiés et organisés par des **organisations internationales ou des organisations privées**, en lien étroit avec les représentants de l'Etat, **de dimension et de nature variable** (politique, sportive, culturelle, festive...), **fortement médiatisés**, occasionnent ponctuellement des **concentrations importantes de personnes et de personnalités sur une zone donnée**, pour une **durée variable**.

Ils peuvent cristalliser des mécontentements ou des comportements violents, parfois sans lien direct avec l'événement lui-même, engendrant des risques et des menaces plus ou moins marqués de troubles à l'ordre public.



. Une définition juridique (L211-11-1 CSI créé par la Loi 2016-731 du 03 juin 2016)

Les **grands événements** exposés, **par leur ampleur ou leurs circonstances particulières, à un risque exceptionnel de menace terroriste** sont désignés par décret.

Ce décret désigne également les établissements et les installations qui accueillent ces grands événements ainsi que leur organisateur.

L'accès de toute personne, à un autre titre que celui de spectateur ou de participant, à tout ou partie des établissements et installations désignés par le décret mentionné au premier alinéa est soumis à autorisation de l'organisateur pendant la durée de cet événement et de sa préparation.



- **COP 21 : Une conférence des Nations Unies**

Du 30 novembre au 12 décembre 2015

Durée : **13 jours** (17 jours après les attentats du 13 novembre)

150 chefs d'Etats et de Gouvernements / 25.000 délégués

33 600 policiers et 3 500 sapeurs pompiers à Paris

- **UEFA EURO 2016 :**

Du 10 juin au 10 juillet 2016

Durée : **31 jours** (contexte des manifestations c/ Loi Travail)

714 000 supporters dans les stades (Parc des Princes et SDF)

1 200 000 visiteurs dans la Fan Zone Tour Eiffel

55 678 policiers et 1 400 pompiers à Paris et en Seine-Saint-Denis (1 653 effectifs / jour)

46 M€ à la charge de l'Etat au plan national



Les missions de l'Etat

- Garantir l'ordre et la sécurité publics sur une pluralité de sites souvent dispersés.
- Gérer des flux distincts et parfois contrariés.
- Renforcer les dispositifs de protection des populations.
- Réunir les conditions matérielles et organisationnelles du succès de l'événement et de traitement des crises.
- Limiter les nuisances pour la population, les acteurs économiques et l'environnement.
- Organiser une communication institutionnelle audible autour de l'événement, dans un monde de plus en plus connecté.



La stratégie

- **concentrer les efforts**, en ciblant les effets décisifs à obtenir.
 - **garder une liberté d'action et de réaction** à l'imprévu et aux perturbations.
 - **préserver une économie de moyens** pour conserver à tout moment une capacité de résilience sur une durée longue.
- => pragmatisme et cohérence pour savoir sortir des schémas figés et être capable de faire bouger les lignes jusqu'au dernier moment.*



Les enseignements

- les **enjeux de sécurité** sont **prioritaires**.
- la **menace terroriste** -y compris NRBCe- doit être intégrée dès le début de la réflexion, en complément des risques classiques.
- une **planification et une doctrine globales** à anticiper très en amont (*cellules-projet, budgets, autres événements*).
- un **partage clair des responsabilités dès le début** entre l'Etat et les organisateurs (conventions/protocoles).
- une **relation de confiance** à instaurer avec les organisateurs dans un esprit de complémentarité.
- des **structures de coordination et de commandement communes** modernes, sécurisées et confortables à inventer.
- recourir intensivement aux **nouvelles technologies**.
- une **communication externe et interne** à partager et à préparer

III. Le défi des Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris en 2024

- Le 1^{er} événement sportif mondial
- 2 périodes totalisant 30 jours (JO/JP)
- 30 sites de compétition, 2 villages, 4 *live* sites, 70 sites d'entraînement
- 17 000 athlètes représentant 206 nations
- 366 km de voies olympiques
- Plusieurs événements dans l'événement (Cérémonie d'ouverture, Relais de la Flamme...)
- Garantir la sécurité de la Famille Olympique, des hautes personnalités et des millions de visiteurs attendus pour offrir un spectacle à nul autre pareil à plus de 3,7 Mds de téléspectateurs



La responsabilité particulière du préfet de police

- Le **responsable unique des opérations de sécurité dans toute l'Ile de France** pendant la durée nécessaire au bon déroulement des Jeux (*=> organisation dédiée en interne*)
- Concevoir **un plan global de circulation routière et ferroviaire en Ile-de-France** avec les opérateurs et les collectivités
- Adapter les dispositions législatives et réglementaires concourant à l'ordre public, en vue de **renforcer la détection des menaces et la prévention des troubles et désordres** liés à la tenue et au déroulement des jeux.



- Faire prendre en compte la **prévention situationnelle** et la **nécessité des dispositifs technologiques -compatibles avec ceux de l'Etat-** dans la construction et l'aménagement des sites pour rationaliser l'emploi des ressources humaines en 2024.
- **Sécuriser en amont les capacités de la filière de la sécurité privée** à fournir des ressources suffisantes et des qualifications adaptées en 2024, **et contribuer à sa formation.**
- **Anticiper les coûts de sécurité pour l'Etat** dans la préparation des Jeux sous la forme de budgets pluriannuels d'équipement et de fonctionnement pour les forces de sécurité.
- **Laisser un héritage** à l'issue des Jeux, y compris dans le domaine de la sécurité.



Merci de votre attention

